

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission des Affaires générales et résiduaires,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 – 14h30**  
**Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles**  
**Hémicycle**

En sa réunion du 30 octobre 2020, le Bureau élargi a décidé que les réunions budgétaires se tiendront de manière hybride (présentiel et visioconférence).

Chaque groupe politique sera représenté par un.e député.e désigné.e par son/sa président.e de groupe. Un collaborateur par groupe sera admis en salle. Le port du masque est obligatoire, en ce compris lors des prises de parole.

Les autres député.e.s participent aux débats exclusivement en visioconférence.

En ce qui concerne les ministres, les mêmes directives qu'au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont applicables.

**Ordre du jour**

**1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020 – Deuxième ajustement – doc. 26 (2020-2021) n° 1**

**Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020 – Deuxième ajustement – doc. 26 (2020-2021) n° 2**

**Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020 – Deuxième ajustement – doc. 26 (2020-2021) n° 3**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes habilitées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> et sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCIYeedlq>.

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020 – Deuxième ajustement –**  
doc. 26 (2020-2021) n° 4

**Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**  
doc. 27 (2020-2021) n° 1

**Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**  
doc. 27 (2020-2021) n° 2

**Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**  
doc. 27 (2020-2021) n° 3

**Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**  
doc. 27 (2020-2021) n° 4

**Rapporteuse :** Mme Nadia El Yousfi

- Réception des avis des commissions permanentes
- Discussion et vote des articles, tableaux et annexes de chacun des projets de décret et de règlement
- Vote de l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement

**2. Projet de décret portant confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux pris en exécution du décret du 23 mars 2020 accordant des pouvoirs spéciaux au Collège de la Commission communautaire française dans le cadre de la pandémie de Covid-19**

doc. 30 (2020-2021) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote)
- Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement
- Discussion générale
- Discussion et vote des articles
- Vote de l'ensemble du projet de décret

### **3. Divers**

#### **Composition de la commission**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

#### **Membres effectifs :**

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : Mme Barbara de Radigués, M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goisdenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Michael Vossaert

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

**Membres suppléants :**

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti, Mme Farida Tahar

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Jonathan de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijns

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.* »

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).